

## Concilier enjeux écologiques et économiques

La société **Fulchiron industrielle** exploite des carrières de silice sur les communes de **Maise et de Milly-la-Forêt**. Les gisements de sables de Fontainebleau sont très recherchés pour leur qualité, notamment pour les activités industrielles de verrerie, fonderie, colles, céramiques...

En 1999, **Fulchiron Industrielle** cherche à développer son activité et **entrepren**d la recherche de nouveaux sites d'exploitation. Deux sites sont sélectionnés et font l'objet d'études de faisabilité comprenant des études écologiques approfondies.

Au terme de ce processus d'études préalables et de validations administratives, le site dit

du **Bois Rond**, sur la commune de Milly-la-Forêt, **est retenu**, le second site présentant de forts enjeux écologiques incompatibles avec l'exploitation d'une carrière.

Le site du **Bois Rond** porte toutefois sur une **Zone d'intérêt écologique, floristique et faunistique**. Sa partie la plus intéressante est composée d'une lande à genêts et de pelouses sèches. Elle se situe en frange nord de l'exploitation projetée.

Après évaluation des enjeux, l'**arrêté préfectoral du 20 juin 2003** autorise l'exploitation de la carrière, mais en exclut la frange nord et prévoit le maintien de son originalité et de ses potentialités écologiques, à travers une gestion conservatoire développée par une association locale.

## Collaborer à une gestion conservatoire

**Fulchiron Industrielle**, afin de définir et d'appliquer la gestion de la zone préservée, **sollicite l'association NaturEssonne, dont l'objet est l'étude et la protection de la nature en Essonne**.

La sollicitation, innovante, interpelle NaturEssonne. **Considérant l'intégration des problématiques écologiques globalement satisfaisante dans l'autorisation d'exploiter, NaturEssonne émet un avis favorable à la collaboration avec Fulchiron Industrielle pour la gestion expérimentale d'un site naturel à enjeu spécifique**.

Début 2005, une convention est signée entre Fulchiron Industrielle et NaturEssonne pour organiser et pour formaliser ce partenariat original entre acteurs d'horizons différents, visant à concilier préservation du patrimoine naturel et activité économique.

En août 2005, **NaturEssonne produit le plan de gestion du site**, évaluant son état de conservation et préconisant des actions de gestion à appliquer pour les cinq années à venir, afin de maintenir ou d'accroître ses richesses naturelles. **En 2006, les premiers travaux de gestion sont engagés**.



## La lande à Sarothamne, *paysage et écologie*

La zone préservée constitue un **site naturel de 3,53 ha**, d'une diversité biologique rare et originale.



Le paysage est notamment marqué à 11 % par une **lande à Genêt à balais** (*Cytisus scoparius*), appelé anciennement Sarothamne (*Sarothamnus scoparius*), d'où le nom évocateur donné au site, de **lande à Sarothamne**. Cette **formation végétale, menacée en Essonne**, présente aussi un fort intérêt paysager et biologique, en abritant des végétaux et des insectes liés à ce type d'habitat, initialement rare et très localisé.

Autre originalité de la lande, elle abrite **la très rare Orobanche du Genêt** (*Orobanche rapum-genistae*), plante parasite du *Genêt à balais* dont près de trente pieds sont présents sur la lande à Sarothamne. Depuis 2003, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien réalise un suivi de cette station.

Une lande buissonneuse, *à préserver et à restaurer*

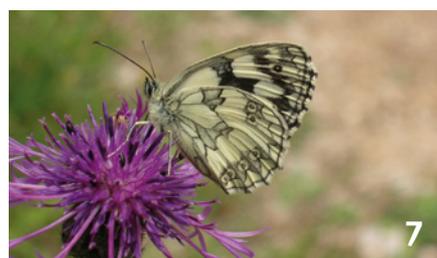
## Richesses naturelles des pelouses seches

La Lande à *Sarothamne* est aussi couverte à 56 % d'habitats pelousaires, siliceux ou sableux, dont certains se dénaturent, étant déjà plus ou moins colonisés par le boisement spontané.

Les pelouses abritent une flore spécifique, comme **la Laïche glauque** (1), **l'Œillet des chartreux**, **la Campanule raiponce** (3), **l'Armérie faux-plantain**, **le Serpolet couché**, **l'Héliantheme commun** (6), **la Coronille bigarrée**, **l'Erythrée petite centaurée** (4), **l'Hippocrévide en toupet**, ...

De rares et fragiles orchidées sont aussi présentes, malgré la faible étendue pelousaire, avec cinq espèces : **l'Orchis bouc**, **l'Ophrys araignée**, **l'Orchis bouffon**, **l'Orchis singe** (2) et **la Platanthère à deux feuilles**.

Des sauterelles, des papillons comme **le Céphale**, **le Procris** (5), **le Myrtil** ou **le Demi-deuil** (7) fréquentent également le site.



## Développer une gestion conservatoire

Un site naturel comme la *lande à Sarothamne* évolue naturellement vers le boisement, entraînant à terme la disparition des milieux ouverts, avec toute la flore et les insectes qui font la richesse et l'originalité des pelouses sèches.

Pour la *lande à Sarothamne*, l'objectif arrêté dans le plan de gestion est de conserver et d'accroître sa richesse biologique et paysagère.



Les travaux issus du plan de gestion visent à :

- entretenir les pelouses ouvertes en les fauchant régulièrement ;
- maîtriser les boisements actuels en coupant des arbres et en élaguant des fourrés ;
- restaurer les pelouses se fermant en coupant des repousses ligneuses, des arbustes et des arbres.

Tout travail de gestion fait l'objet d'un cahier des charges (localisation, matériel et période adaptés...) appliqué par un prestataire local, suivant un plan de travail préalable. La réalisation est suivie par NaturEssonne et soutenue par Fulchiron Industrielle.

La gestion conservatoire prévoit aussi un bilan annuel des travaux de gestion et un suivi écologique de l'état de conservation du site par NaturEssonne,



FULCHIRON INDUSTRIELLE  
Chemin Saint-Eloi  
91720 Maisse  
Tél. 01 64 99 25 00

NaturEssonne

NaturEssonne  
10, place Beaumarchais  
91600 Savigny-sur-Orge  
Tél. 01 69 45 54 47

# La lande à Sarothamne



Une approche partagée pour la préserver.



NaturEssonne